

Audience IA/SNUipp-FSU & CGT 15/12/2011



Une cinquantaine de directeurs et trices se sont rassemblés hier devant l'Inspection académique à l'appel du SNUipp et de la CGT. Après une prise de parole du SNUipp présentant la problématique de la direction d'école, une délégation a été reçue par l'IA.

En introduction, les représentants syndicaux ont rappelé que le principal problème rencontré par les directeurs est la surcharge de travail, accentué par par l'informatisation du système. L'IA s'est dit conscient de cette situation. Ils ont également réexprimé leur opposition au rapport Reiss qui ne résout en rien les problèmes liés à la direction d'école. Au-delà des revendications que nous demandons de faire remonter au ministère (davantage de décharge, revalorisation salariale, aide administrative, mise à plat des missions et responsabilités), nous présentons des requêtes sur lesquelles l'IA peut prendre des décisions locales. Ces revendications avaient été préparées lors de l'AG du 24 novembre.

Revendications acceptées par l'IA:

- Mise en place du Groupe de travail avec les représentants du personnel, avec comme premier objectif la production d'un document départemental précisant missions et responsabilités et gestes professionnels de la direction d'école mais aussi la remontée des besoins du terrain : première séance en janvier
- **Réunions IEN/directeurs** qui ont lieu hors du temps scolaire: possibilité de récupération sur le temps de concertations pédagogiques : cette proposition sera relayée en Conseil d'IEN
- Aide personnalisée : rappel de l'engagement de l'IA: aucun(e) directeur/trice ne sera inquiété(e) pour ne pas avoir fait les heures de présence élèves.
- Concertations pédagogiques spécifiques au directeurs: accord de l'IA
- Formation initiale et continue : l'IA s'engage à inscrire au PAF de l'an prochain des stages spécifiques pour les directeurs
- **Autorisation** (jusque là refusée) pour les directeurs nouvellement nommés d'aller dans leur nouvelle école 1 ou 2 jours en juin
- La délégation a interpellé l'IA sur le maintien des EVS aides administratives suite aux annonces sur les nouvelles sources de financement (20 millions d'euros dans la nouvelle loi de finance). L'IA ne dispose à ce jour d'aucune information sur le nombre de nouveaux contrats , sur leur nature (EVS ou AVSi) ni sur la dotation globale en 2011. Le SNUipp sera reçu sur ces questions au mois de janvier à l'IA.